



MAIRIE DE RIGNIEUX LE FRANC

5 RUE DE L'EGLISE

01800 RIGNIEUX LE FRANC

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune RIGNIEUX LE FRANC

se réunira, en séance ordinaire le 01 octobre 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Point d'apports volontaire : présentation par la CCPA (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain)
- Arrêté municipal portant opposition au transfert de la police de l'habitat à la CCPA (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain)
- Demande de financement de la 2ème phase de la vidéo protection
- Désimperméabilisation de la cours école
- Questions Diverses

Fait A RIGNIEUX LE FRANC, le 25 septembre 2026

Le Maire

Thomazet